



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**



Paris, le lundi 23 mai 2016

Charte de la participation du public : ouverture de la consultation en ligne

Ségolène Royal lance une consultation en ligne sur la Charte de la participation du public.

Du 23 mai au 26 juin, tous les acteurs de la participation du public (porteurs de projets, citoyens, associations, consultants, etc) sont invités à faire connaître leurs avis et propositions sur [la Charte de la participation du public](#) portant sur la mise en œuvre des décisions et des projets ayant un impact sur l'environnement et le cadre de vie.

La ministre a souhaité que cette Charte, en accompagnement des dispositions de nature législative, serve de guide de bonne pratique pour les maîtres d'ouvrages et les porteurs de projet désireux de lancer une démarche de démocratie participative.

En ouverture de la 3e Conférence environnementale le 27 novembre 2014, le président de la République avait annoncé le chantier gouvernemental de la démocratisation du dialogue environnemental. Le 3 juin 2015, le Conseil national de la transition écologique (CNTE) a rendu un rapport à la ministre préconisant des mesures législatives, mais également le développement d'une culture de la participation du public.

Cette consultation d'une durée de cinq semaines nourrira le texte définitif de la Charte, avant sa publication en juillet.

Les auteurs des cinq propositions les plus soutenues lors de la consultation du public en ligne seront conviés au lancement officiel de la Charte, en présence de la ministre.

Une méthodologie participative pour élaborer la Charte de la participation du public

Deux instances ont été mises en place :

- un comité d'experts, composé d'universitaires spécialistes des questions de participation (Loïc Blondiaux, Laura Michel, Julien Bétaille) ;
- un comité de pilotage rassemblant les acteurs : maîtres d'ouvrages publics et privés, associations, chercheurs, réseaux de praticiens, collectivités locales, CNDP.

Trois ateliers participatifs se sont réunis à Paris, Lyon et Bordeaux qui ont rassemblé plus de 200 participants. Ils ont permis de recueillir les premières propositions du texte de la Charte.

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31